

BEDJA*

Martine Vanhove (CNRS - LLACAN, INALCO, Université Paris 7)

Mohamed-Tahir Hamid Ahmed (Université d'Ahlia)

1. Contexte historique et culturel

1.1. Le bedja (*tu-bedjawie*) est une langue de tradition orale dont les premiers témoignages remontent au début du 19^e siècle. L'étymologie associe ses locuteurs aux Blemmyes de l'antiquité. Seul représentant du nord-couchitique (phylum chamito-sémitique), le bedja est parlé à l'est du Nil entre la frontière soudano-érythréenne et le sud de l'Égypte. Les calculs lexicostatistiques montrent que ses rapports avec une partie du couchitique de l'est (afar, somali) et du centre (agaw), quoique faibles (20% de vocabulaire commun), sont deux fois plus importants qu'avec d'autres langues couchitiques orientales plus éloignées géographiquement, le sidamo et l'oromo.

1.2. Au Soudan, les locuteurs de bedja étaient, au recensement de 1998, quelque 1 100 000. Musulmans, ce sont des pasteurs pratiquant la transhumance dans des territoires possédés collectivement. Les terribles sécheresses des années 1980 ont entraîné un exode massif vers les villes. Les Bedjas sont organisés, sur une base territoriale et généalogique, en plusieurs groupes ou tribus. Certains sont devenus locuteurs d'arabe (Hamran, Ababda d'Égypte) ou de tigré (Habaab, la majorité des Bani Amer). Le bilinguisme bedja-arabe est en expansion, quoique déconsidéré pour les femmes qui vivent recluses au foyer. La société bedja valorise le respect de nombreux interdits dans le comportement et la parole.

1.3. Les dialectes bedjas sont mal connus, mais semblent peu différenciés. On distingue deux variétés principales, nord (*miimhít bedjawie*) et sud (*gaaſít bedjawie*), elle-même subdivisée en deux régions : Sinkat, zone de transition, et le Gash soudanais. Le système vocalique fournit la base de cette division : voyelle **i** au sud, **u**

* Cette synthèse est fondée sur Cohen, Morin, Roper, et le parler (méridional) du second signataire.

au nord et une tendance plus marquée au sud à l’allongement vocalique. En tout état de cause, les importants mouvements de populations de la fin du 20^e siècle et le bilinguisme accru des hommes ont dû modifier les dialectes et leur répartition.

2. Phonétique - Phonologie

2.1. Consonnes

Tableau 1

	lab.	apic.	rétr.	api.-alv.	pal.-alv.	vél.	labio-vél.	laryng.
sourdes	f	t	ʈ	s	ʃ	k	k ^w	ʔ
sonores	b	d	ɖ		(ɖ)	g	g ^w	
nasales	m	n						
latérale		l						
vibrante		r						
continues					j		w	h

(ɖ), variante [ʈ] et aussi [g] chez les Amar’ar, peut alterner avec la rétroflexe **ɖ** dans le lexique bedja (**ɖjiw’ór** / **ɖiw’ór** ‘homme honorable’) et dans les emprunts (**adǰiin** / **adǰiin** ‘pâte’). Les Bishaarayaab la remplace par **d** (**dábana** pour **ɖábana** ‘café’). En l’absence de paire minimale, le statut phonologique de **ɖ** est incertain. Quelques **ɖ** existent cependant hors emprunts et sans possibilité d’alternance (**gidǰǰée** ‘vraiment’). L’éventuelle existence d’une “palato-vélaire” (notée **s’**) dans le dialecte arteiga sont le résultat d’une erreur de lecture. Hudson caractérise en fait ce **s’** (aussi noté **š** ou **ʃ**) comme une “palato-alvéolaire”, donc une chuintante **ʃ**.

2.2. L’opposition de cinq voyelles brèves, **i**, **u**, **e**, **o**, **a**, à cinq longues de mêmes timbres et degrés d’aperture n’est pertinente qu’en syllabe accentuée. L’opposition **e/i** est de faible rendement et les deux phonèmes tendent à se confondre. Hors accent, seule la voyelle brève **o** connaît une réalisation constante.

2.3. Cohen a déterminé que la forme canonique de la syllabe est (C)(ʔ/h)V(V)(C)(t), les types syllabiques les plus courants étant CV, CV(V)C, CVct. Les suites de voyelles peuvent être séparées par un glide ou, pour les brèves, former diphtongue. Une syllabe peut être constituée d’une seule voyelle : **ti.sa.ii.sa** ‘tu préfères’. Il existe

en toutes positions des suites de deux consonnes, mais à l'initiale seuls sont tolérés les groupes à second élément laryngal (**tʔá** 'maintenant', **mhíin** 'endroit') et **-t** (fém.) à la finale (**ʔawt** 'miel') ; à l'intervocalique ils sont disjoints par le point syllabique : **ʔáɗ,fa** 'écorce'.

Les radicaux à trois (52,8%) et deux (39,3%) consonnes prédominent. Les premiers sont en majorité des emprunts au sémitique. La comparaison intra-couchitique et chamito-sémitique montre que de nombreux radicaux biconsonantiques sont des triconsonnes réduits. De même, des radicaux uniconsonantiques peuvent être d'anciens bi- ou triconsonnes.

2.4. Hudson avait noté deux tons moyen et descendant avant de les considérer comme des réalisations phonétiques tonales d'un accent phonologique. Les autres linguistes font du bedja une langue à accent de hauteur (avec contour descendant sur les voyelles longues). Dans les noms, sa place est conditionnée par la présence d'affixes et la structure syllabique du mot ; il ne remonte pas au-delà de l'antépénultième. Pour les verbes, elle est attachée au thème.

2.5. La reconstruction n'est guère avancée en bedja. Les rétroflexes correspondraient à la série des consonnes "emphatiques" (*i.e.* éjectives ou préglottalisées) du chamito-sémitique alors que la sifflante et la vélaire de cette série seraient passées aux consonnes simples correspondantes. Pour les occlusives labio-vélaires les correspondances intra-couchitiques indiqueraient qu'elles procèdent d'un état commun au moins à une partie du domaine.

3. Morphologie

3.1. Le bedja présente des caractères flexionnels et agglutinants. La délimitation entre les morphèmes est souvent discernable : **w-háaɣ-ii-dha** <ART-sol-GEN-vers> 'vers le sol'. Il est aussi fait usage de la flexion interne par alternance vocalique, notamment dans le système verbal (**rimid** 'venger', **rimad** 'se venger'), la dérivation verbo-nominale (**bis** 'enterrer', **baas** 'fait d'enterrer') et la formation des pluriels nominaux (**luul** 'corde', pl. **lil**).

3.2. Le mot est constitué d'un radical qui peut être soumis à l'alternance vocalique et muni de postpositions et d'affixes. Les préfixes nominaux sont peu nombreux : article, préfixe verbo-nominal **mV-** : **mi-jáaj** 'fait de prendre'. Pour les verbes, outre la classe à conjugaison préfixale, on note deux préfixes négatifs (**ka-** et **baa-**) et un préfixe d'optatif (**baa-**). Les suffixes sont plus diversifiés : marques de cas, genre, nombre, conjugaison, coordination (**-wa** pour les noms, **-t** pour les verbes), possessifs, comparatif (**-ka**) et dérivation verbo-nominale (noms d'action (**-ti**), noms d'agent (**-ana**), gérondif (**-a(a)**), participe "présent" (**-e(e)**), participe "perfectif" (**-eti**)).

3.3. La morphologie du bedja distingue une classe de noms et une classe de verbes. Il ne semble pas y avoir de classe d'adjectifs, mais des verbes d'état ou de qualité qui peuvent s'employer en fonction qualifiante, au même titre, mais selon des procédés morphologiques différents, que les noms. Quelques verbes désignant des couleurs sont dérivés de noms par suffixation (**eera** "blanc", **eera-m** "être, devenir blanc").

Avec l'afar, le saho, le somali et le sud-agaw, le bedja appartient aux langues couchitiques qui ont deux classes de verbes se différenciant par la place des morphèmes de conjugaison, soit suffixés, soit préfixés et infixés. Il possède le plus fort pourcentage de ces derniers (56%).

3.4. Il existe deux genres, masc. et fém., deux nombres, sg. et pl., et deux cas, sujet et oblique. Le genre n'est pas marqué dans le lexème mais indiqué par l'accord et les déterminants, dont l'article : au défini celui-ci est préfixé et composé d'une voyelle au masc., précédée de **t-** au fém. : **i-dúura** 'l'oncle', **ti-dúura** 'la tante' ; à l'indéfini le fém. est marqué par un suffixe **-t** aux deux cas : **jaas-t** 'une chienne'. Sauf rares exceptions, l'opposition masc./fém. correspond aux différences sexuelles, mais elle est arbitraire pour les inanimés. Pour ceux-ci, l'article défini fém. permet en outre de former des diminutifs : **i-koolaj** 'le bâton', **ti-koolaj** 'le bâton mince'. L'opposition cas sujet / cas oblique est marquée dans l'article par l'alternance vocalique pour les monosyllabes et les bisyllabes à première syllabe brève ouverte et voyelle autre que **a** :

sg. **(t)uu-** (S), **(t)oo-** (O) ; pl. **(t)aa-** (S), **(t)ee-** (O). Les autres types de radicaux ont un article invariable **(t)i-**. A l'indéfini, l'opposition est marquée par un suffixe **-Vb** au cas oblique masc. pour les noms à finale vocalique (**baltú-ub** 'du millet'), et l'absence de marque au cas sujet. Les noms fém. ont **-t** aux deux cas : **dee-t** 'une mère'. Cas, genre et définitude sont donc amalgamés à des degrés divers. Le rapport génitival est marqué par un suffixe **-i** (masc.) / **-ti** (fém.) ajouté au déterminant (**ták-i kaam** <homme-GEN/chameau> 'un chameau d'un homme'). Les noms à consonne finale ont plusieurs morphèmes de pluriel, externes ou internes : suffixe **-a** (**rágad** / **ragád-a** 'pied(s)', alternance vocalique (timbre et longueur), déplacement de l'accent (**hawád** / **háwad** 'nuits'). Ceux à finale vocalique restent invariables. Quelques collectifs sont basés sur des radicaux différents : **tak** / **da** 'homme(s)'. Il existe aussi un singulatif **-éjaaj** (fém. + **-t**) pour les noms à valeur générique : **ʔaggaa-éjaaj-t** 'une paille'. Le verbe distingue le genre seulement aux 2 et 3 sg. et le nombre à toutes les personnes.

3.5. La conjugaison verbale connaît trois modes, indicatif, conditionnel, impératif, et deux aspects, accompli et inaccompli (à l'indicatif). Le tableau 2 synthétise les flexions pour les deux classes de verbes à la forme de base (il y a des variantes dialectales pour les timbres vocaliques et les verbes dérivés n'utilisent pas le morphème **-n-**). Les flexions agglutinent, dans cet ordre, indices de personne, marques de genre et nombre et marques d'aspect et mode (ces dernières amalgamées à l'indicatif).

Tableau 2 : Morphèmes de conjugaison (d'après Roper)

	<i>indicatif</i>				<i>conditionnel</i>		<i>impératif</i>	
	inac.		acc.		sg.	pl.	sg.	pl.
<i>c.s.</i>	sg.	pl.	sg.	pl.	sg.	pl.	sg.	pl.
1	-a-ne	-ne-i	-an	-na	-i	-ni		
2m	-ten-e-a	-te-na	-ta(a)	-taa-na	-ti-a	-ti-na	-a(a)	-aa-na
2f	-ten-ii		-tai		-ti-i		-i(i)	
3m	-iin-i	-e-n	-ia	-ia-an	-i	-i-na		
3f	-ten-e		-ta(a)		-ti			
<i>c.p.</i>								
1	a-n-	ne(e)-	a-	n(i)-	ii-	nii-		
2m	ti-n-...-a	te(e)-...-na	ti-...-a	ti-...-na	tii-...-a	tii-...-na	a-	na-
2f	ti-n-...-i		ti-...-i		tii-...-i		i-	
3m	i-n-	e(e)-...-na	i-	i-...-n(a)	ii-	ii-...-na		
3f	ti-n-		ti-		tii-			

La conjugaison de l'inac. des verbes à conjugaison préfixale (c.p.) est celle des monosyllabes. Les parenthèses indiquent des variantes dialectales. Au sg., les disyllabes infixent la marque aspectuelle **-an-** devant la 2^e consonne radicale : **a-k-an-tiim** 'j'arrive'. Mono- et disyllabes distinguent aussi les aspects par l'alternance vocalique dans le préfixe ou le thème. A la c.p. les marques de nombre ou de genre sont suffixées aux 2sg. et 2 et 3 pl.

Il existe aussi une classe de verbes à préfixes (dont des verbes d'état) qui n'a pas l'affixe **n** à la forme de base, mais se caractérise, à l'inac., par un suffixe **-i** (comme certains verbes statifs de l'afar) : **a-wár-i** 'je fais'.

Le préfixe **baa-**, joint au conditionnel, construit l'optatif. D'autres divisions aspectuelles, temporelles et modales sont formées au moyen d'auxiliaires : **di** 'dire', **ak** 'être, devenir', **ha(i)** 'être, exister', **fa(i)** 'être', **?i** 'venir', **gad** 's'arrêter, être debout', **d?i** 'faire', **ah** 'prendre'. L'auxilié est soit le radical invariable, une forme conjuguée au mode indicatif ou conditionnel, ou une forme verbo-nominale, tous pouvant être munis de suffixes particuliers (**-i**, **-at**, **-b**). Les valeurs précisées sont celles de futur, parfait, progressif dans le passé, le présent ou le futur, inchoatif, conditionnel passé, potentiel, finalité-totalité, négation, effectivité et "expressif" (les

“composés descriptifs” de Marcel Cohen). Les deux participes employés seuls expriment la concomitance entre des propositions pour l’un ou l’antériorité d’un procès pour l’autre.

Les voix sont marquées par des processus de dérivation mettant en jeu alternance vocalique ou affixes. Pour les verbes à c.p., la voyelle thématique **a** de l’acc. marque une valeur moyenne ou réfléchi, que ceux-ci soient ou non dérivés de verbes actifs : **kaf** ‘être avare’, **sibar** ‘s’enfuir’ ; **sikit** ‘étouffer’, **sikat** ‘s’étouffer’. A l’inac. et au conditionnel l’alternance vocalique se combine à un morphème **-t-** (**et-kiiſ**). Pour les verbes à c.s., la marque du moyen/réfléchi-passif est **-am** : **tam-am** ‘être mangé’, **rejh-am** ‘se reposer’. Les verbes à c.p. ont un préfixe **(a)t(V)-** au passif aux deux aspects (le même qu’à l’inac. moyen), parfois **(V)m-** + voyelle thématique **a**.

3.6. La dérivation verbale permet aussi d’exprimer par suffixes, préfixes, flexion interne et par la combinaison éventuelle de ces éléments, d’autres orientations du procès par rapport au sujet : causatif (**s**), causatif de causatif (**s-is**), réciproque-sociatif (**-s-am** ou **(a)m(V)-** + thème en **a**), ou des caractéristiques internes au procès : intensif-fréquentatif (réduplication partielle ou totale du radical avec éventuel allongement vocalique, alternance vocalique), le fréquentatif s’utilisant avec des sujets ou des objets pluriels.

Suffixes, préfixes ou flexion interne permettent aussi de former des dérivés verbonominaux, des singulatifs, des pluriels.

3.7. Le bedja connaît la composition pour les noms comme pour les verbes.

3.8. Depuis Reinisch, on sait que les morphèmes de conjugaison de l’indicatif des verbes à c.p. et à c.s. proviennent d’un auxiliaire **an** ‘être’, lui-même conjugué par préfixes (voir le grisé clair du tableau 2). Cohen, à la suite de Praetorius et suivi par Zaborski, a montré comment la création de nouvelles conjugaisons verbales a entraîné une mutation aspective, reléguant l’ancien acc. dans le mode conditionnel (voir le grisé foncé du tableau 2) et inversant les marques aspectuelles par rapport à d’autres

langues couchitiques (acc. à voyelle thématique **a** au lieu de **i**). L'infixation de **-an-** au sg. de l'inac. des verbes à c.p. serait due à l'analogie, la marque étant mise au contact d'une base CVVC.

Le morphème **t** du réfléchi-moyen est commun au chamito-sémitique.

4. *Syntaxe et sémantique*

4.1. L'ordre des constituants d'une phrase le plus fréquent est S(O)P, mais varie en fonction de l'élément topicalisé ou focalisé dans l'énoncé. Parallèlement, et sauf exceptions, la proposition dépendante précède la principale, le déterminant le déterminé et le qualifiant le qualifié (à l'indéfini ; l'ordre est inverse quand le nom qualifié est déterminé par l'article).

4.2. La fonction prédicative n'est pas limitée à la catégorie verbale et peut aussi être prise en charge par le nom. Celui-ci présente une conjugaison particulière, partagée avec les pronoms, neutre sur le plan aspecto-temporel : **baruu haḏáa-b-i** <il/ lion-O-PRED.3MSG> 'il est (était) un lion'.

Le sujet grammatical régit l'accord du prédicat, verbal ou nominal, mais un objet pluriel impose le choix de la forme fréquentative du verbe : **ée-nda í-daar-na** <ART+PL+O-hommes/ 3PL+ACC-tuer+FREQ-PL> 'ils ont tué les hommes'.

La frontière entre nom et verbe est assez perméable dans la syntaxe de la langue. Ainsi les marques du prédicatif nominal, combinées à celle du cas oblique, s'ajoutent à l'inac. et au conditionnel pour exprimer différentes valeurs modales, déontiques pour le premier et épistémiques pour le second (dans les conditionnelles) : **baaskiit-áa-b ii-kte-jék tám-ii-b-i** <jeûner-PRED-O+MSG/ 1sg+COND-être-si/ manger-COND+1MSG-O+MSG-PRED1SG> 'si j'ai jeûné, je pourrai manger'. L'un des procédés pour former des relatives consiste à ajouter l'article au verbe conjugué.

4.3. La négation en phrase verbale simple se marque par une conjugaison du verbe différente de l'affirmation. A l'inac. l'adverbe négatif **ka-** est préposé à la forme de l'*accompli*, tandis qu'à l'acc. l'auxiliaire **ak** 'être, devenir', nié par **ka-**, suit la forme

gérondivale munie du suffixe **-b**. En énoncé négatif, la phrase nominale devient verbale : forme négative du verbe **ak** et prédicat non conjugué.

Dans l'interrogation totale l'intonation peut suffire à identifier l'énoncé, mais le bedja a aussi recours à la particule alternative **han** 'ou pas ?'.

4.4. Les complétives se forment au moyen d'un des suffixes **-b** ou **-t** ajouté au verbe de la complétive, elle-même toujours en tête d'énoncé.

4.5. Une partie des suffixes et des postpositions du bedja sont très polysémiques. Leur valeur est fonction du contexte (morphologique et sémantique) et de leur portée syntaxique (syntagme ou proposition). Ainsi la postposition directionnelle **-dhá** 'vers ; pour, contre' marque-t-elle aussi un but ou une relation causale : **w-hád?a-aj dhá uu-ták ée-ja** <ART+MSG+O-chef-GEN/ vers/ ART+MSG+S-homme/ venir-3MSG+ACC> 'l'homme est venu vers le chef', **jawée-t-ii dhá i-ǰáaa-jok baa-sa-ngád-a** <soif-F-GEN/ vers/ ART+M-travail-POS2SG/ NEG-CAUS-arrêter-IMP+MSG> 'n'arrête pas ton travail parce que tu as soif'.

Les postpositions temporelles et hypothétiques sont plus spécifiques à ces emplois : **-eek** 'si', **-hoob** 'quand', **-ka** 'chaque fois que'.

La parataxe est un procédé courant, la hiérarchie entre les propositions s'établissant alors par le jeu des conjugaisons et le recours à des formes verbo-nominales ou prédicatives.

5. *Lexique*

Le bedja continue d'intégrer de nombreux emprunts à l'arabe, mais on manque d'études sur les traitements subis par ceux-ci à différentes époques ou même de simples données statistiques sur la proportion relative des fonds couchitique et arabe, les altérations phonétiques et morphologiques ayant pu obscurcir les données étymologiques. On sait d'autre part que les contacts avec le berbère et le nubien ont été prolongés, mais une étude reste à faire sur d'éventuelles traces de ces langues en bedja.

Bibliographie

- Cohen, D. 1988. Bédja, *Les langues dans le monde ancien et moderne. Langues chamito-sémitiques*, Paris, Editions du CNRS : 270-277.
- Hudson, R.A. 1976. Beja, *The Non-Semitic Languages of Ethiopia*, L. Bender ed., East Lansing, Southern Illinois University : 97-132.
- Morin, D. 1995. “*Des paroles douces comme la soie*”. *Introduction aux contes dans l’aire couchitique (bedja, afar, saho, somali)*, Paris, Peeters.
- Reinisch, L. 1893. *Die Bedäuye-Sprache in Nordost-Afrika*, Wien, Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien.
- Roper, E.M. 1929. “*Tu Bedawie*”. *An Elementary Handbook for the Use of Sudan Government Officials*, London.
- Zaborski, A. 1975. *The Verb in Cushitic*, Krakow, Nakladem Uniwersytetu Jagiellonskiego.